

## Les équipes du C.E.C.P.

### 1. La Cellule de Conseil et de Soutien pédagogique du C.E.C.P. : une ressource pour les pouvoirs organisateurs

La Cellule de Conseil et de Soutien pédagogiques (C.C.S.P.) est une équipe d'enseignants et de directeurs détachés pour une période de six ans au sein du C.E.C.P. Durant leur détachement, le travail des Conseillers pédagogiques consiste à :

- **Accomplir les missions définies par le décret du 24 juillet définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental :**
  - conseiller et d'accompagner les enseignants, les équipes pédagogiques et les écoles pour lesquels soit le Service général de l'Inspection, soit l'organe de représentation et de coordination, soit le pouvoir organisateur concerné a constaté des faiblesses ou des manquements;
  - soutenir les établissements dans la construction de leur projet d'établissement;
  - mettre leur savoir et leur expérience pédagogiques au service des équipes éducatives et pédagogiques d'établissement ou de groupes d'établissements dans une perspective d'amélioration de la qualité de la formation assurée aux élèves;
  - soutenir l'implantation des programmes et l'innovation pédagogique, notamment en informant les équipes éducatives et pédagogiques du contenu des réformes en matière d'enseignement;
  - accompagner des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour leurs cours;
  - participer à l'analyse des besoins de formation des enseignants et faire des suggestions en vue d'élaborer le plan de formation collectif et individuel de l'établissement;
  - assister les établissements et les équipes pédagogiques dans le travail d'auto-analyse des résultats obtenus par leurs élèves lors des évaluations externes non certificatives.
- **Etablir en priorité une relation de collaboration avec les pouvoirs organisateurs**
- **Etablir une relation de confiance avec les directeurs**
- **Répondre aux sollicitations de l'Inspection** dans les limites et selon les procédures définies par le C.E.C.P.
- **Diffuser ou faire diffuser des pratiques intéressantes dans le cadre de sa collaboration avec les animateurs pédagogiques de l'équipe « Outils »** (revue « Savoir », ...).
- **Assurer un maximum de 10 journées de formation** axées principalement sur le projet d'établissement.
- **Participer à une journée de correction des évaluations externes**

Le Conseiller pédagogique travaille sous la direction de son responsable régional et sous la supervision de la Coordinatrice.

Il développe toute action bénéfique à la promotion du réseau officiel subventionné.



## En pratique

### Dans quelles circonstances faire appel à la Cellule de Conseil ?

De façon générale, les Conseillers pédagogiques sont une ressource au service des équipes éducatives et pédagogiques d'établissement ou de groupes d'établissements dans une perspective d'amélioration de la qualité de la formation assurée aux élèves.

Ainsi, la participation du Conseiller pédagogique peut être l'occasion pour l'établissement, pour l'équipe éducative, pour l'enseignant :

- d'analyser son expérience d'enseignement passée ou présente, de structurer ses savoirs et sa perception pédagogique ;
- de développer sa capacité à résoudre des problèmes en groupe ;
- de privilégier le travail en réseau et la capitalisation, d'organiser les échanges et la communication ;
- d'intégrer l'évaluation comme pratique courante et source d'apprentissage.

La C.C.S.P. est également une ressource dont disposent les pouvoirs organisateurs lors d'un constat de « Manquement et faiblesses »<sup>1</sup>. A noter : l'évaluation des aptitudes pédagogiques d'un membre du personnel ne relève pas des missions du Conseiller pédagogique. Celui-ci pourra de toute façon vous renseigner plus précisément sur la nature de son travail.

### Qui sont les Conseillers pédagogiques ? Pourquoi faire appel à eux ?

Le Conseiller pédagogique possède un parcours professionnel dont il nous a semblé intéressant de faire bénéficier le réseau. Enseignant, parfois directeur d'école, il a été confronté à des difficultés similaires à celles que vous rencontrez pour mettre en œuvre les obligations ou les initiatives pédagogiques. Il a trouvé des éléments de réponse à certaines d'entre-elles. Il a accès à l'expérience des autres Conseillers pédagogiques et plus généralement, à l'ensemble des initiatives pédagogiques que les P.O. ont la volonté de partager. Il peut coordonner son accompagnement avec la formation obligatoire par ses contacts avec les formateurs de notre réseau.

### A quoi s'engage-t-on ?

Cela dépend. Les informations (décrets, innovations pédagogiques, partages de pratiques,...) s'organisent selon les disponibilités et compétences de chacun.

Dans le cadre de collaborations à plus long terme, l'équipe, la personne accompagnée et le Conseiller pédagogique déterminent ensemble l'(es)objectif(s), le cadre et les résultats escomptés. Le Conseiller pédagogique respecte le droit de l'équipe/de la personne de terminer l'accompagnement en quelque point du processus. Au besoin, il oriente ses interlocuteurs auprès de nos différents services (C.C.S.P., service juridique, formation, gestion, secrétariat, etc....) ou de services extérieurs (C.F.W.B., organismes de formation, médiateur,..).

<sup>1</sup> [Voir ici \(lien\)](#) « Cadre d'accompagnement des Conseillers pédagogiques », Article paru dans le bulletin d'informations « Le Conseil » n° 4, mars-avril 2009, pp. 10 et s.



Les étapes du projet et les éléments mis en place font l'objet de rapports de concertation. Néanmoins, le Conseiller pédagogique garantit la confidentialité<sup>2</sup> des propos de l'équipe, de la personne, sauf autorisation expresse de sa part ou exigence contraire de la loi.

Vous ne vous engagez donc qu'à respecter les termes de l'accompagnement négocié avec vous.

## Qui contacter ?

Vous pouvez contacter le Conseiller pédagogique de votre pouvoir organisateur par l'intermédiaire de votre Centre de formation provincial (voir numéros ci-dessus) ou directement par courriel ([prenom.nom@ccsp-cecp.be](mailto:prenom.nom@ccsp-cecp.be)).

## Composition : répartition par Conseillers pédagogiques

### Brabant-Wallon et Région de Bruxelles-Capitale

Responsable régionale: **Brigitte HERMANS**

☎ : 02/510.61.02. 📧 : [brigitte.hermans@ccsp-cecp.be](mailto:brigitte.hermans@ccsp-cecp.be) – [cecpbxl@gmail.com](mailto:cecpbxl@gmail.com)

#### **Jean-Paul DESCHOUWER :**

Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Woluwé-Saint-Pierre.

#### **Michel BORREMANS :**

Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Court-Saint-Etienne, Grez-Doiceau, Hélecine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Ottignies-L.L.N., Perwez, Ramillies, Rixensart, Wavre.

#### **Christine HAELTERMAN :**

Bruxelles.

#### **Marc-Antoine POLIS :**

Etterbeek, Evere, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Woluwé-Saint-Lambert.

#### **Valérie RENDERS :**

Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Chastre, Genappe, Ittre, La Hulpe, Lasne, Nivelles, Rebecq, Tubize, Villers-la-Ville, Walhain, Waterloo.

#### **Jorge ROZADA y ORDIZ :**

Anderlecht, Auderghem, Forest, Uccle, Watermael-Boitsfort.

### Province de Hainaut

Responsable régionale : **Pascale VAN HECK**

☎ : 064/21.74.42. 📧 : [pascale.vanheck@ccsp-cecp.be](mailto:pascale.vanheck@ccsp-cecp.be) – [cecp.lalouviere@skynet.be](mailto:cecp.lalouviere@skynet.be)

#### **Katty ADAM :**

<sup>2</sup> Le fondement de cette confidentialité est le droit à la protection des personnes qui doivent livrer des confidences pour obtenir les services professionnels appropriés, joint à l'intérêt de voir protéger ces personnes dans la mesure où, sans cette protection, l'inhibition de la relation entre le professionnel et la/les personne(s) accompagnée(s) entraverait le bon exercice de cet accompagnement.



Bernissart, Colfontaine, Dour, Frameries, Hensies, Honnelles, Mons, Quévy, Quiévrain.

**Judith FAUVILLE :**

Aiseau-Presles, Braine-le-Comte, Ecaussinnes, La Louvière, Le Roeulx, Les Bons Villers, Manage, Pont-à-Celles, Saint-Ghislain, Seneffe, Soignies.

**Fabien KOZLOWSKI :**

Celles, Comines, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Leuze-en-Hainaut, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Rumes, Tournai.

**Maria LORUSSO :**

Charleroi.

**Vincent RAMLOT :**

Antoing, Ath, Beloeil, Boussu, Brugelette, Brunehaut, Chièvres, Ellezelles, Enghien, Jurbise, Lens, Lessines, Quaregnon, Silly.

**Christine ROUGE :**

Beaumont, Châtelet, Chimay, Courcelles, Erquelines, Froidchapelle, Gerpennes, Lobbes, Merbes-le-Château, Sivry-Rance, Thuin.

**Rita VAN MEERBEEK :**

Anderlues, Binche, Chapelle-lez-Herlaimont, Estinnes, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Momignies, Montigny-le-Tilleul, Morlanwelz, Province de Hainaut.

## Province de Liège

Responsable régionale : **Joëlle DONNAY**

☎ : 04/231.30.11. ✉ : [joelle.donnay@ccsp.cecp.be](mailto:joelle.donnay@ccsp.cecp.be) – [cecp.flemalle@skynet.be](mailto:cecp.flemalle@skynet.be)

**Sylvie BAPTISTE :**

Liège.

**Michèle ELOY :**

Baelen, Jalhay, Limbourg, Malmedy, Pepinster, Plombières, Spa, Stavelot, Theux, Verviers, Waimes, Welkenraedt.

**Michel GROSSMAN :**

Seraing.

**Marc HELLA :**

Ans, Awans, Braives, Burdinne, Geer, Hannut, Héron, Herstal, Juprelle, Lincet, Neupré, Villers-le-Bouillet, Wanze, Wasseiges.

**Martine HOUBLEU :**

Aubel, Beyne-Heusay, Blegny, Dalhem, Dison, Fléron, Herve, Olne, Soumagne, Thimister-Clermont, Visé.

**Dominique THESIAS :**

Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet, Sprimont, Stoumont, Tinlot, Trois-Ponts, Trooz.

**Fabienne RIKIR :**

Amay, Berloz, Donceel, Engis, Faimés, Fexhe-le-Haut-Clocher, Grâce-Hollogne, Oreye, Oupeye, Remicourt, Saint-Nicolas, Verlaine, Waremme.

**Daniel TOMASETIG :**

Flémalle.

**Sophie VANDENREYT :**

Huy.



## Province du Luxembourg

Responsable régionale : **Véronique MOUVET**

☎ : 084/31.40.39. ✉ : [veronique.mouvet@ccsp-cecp.be](mailto:veronique.mouvet@ccsp-cecp.be) – [cecp.marche@swing.be](mailto:cecp.marche@swing.be)

**Rita BONMARIAGE :**

Bastogne, Bertogne, Chiny, Erezée, Etalle, Gouvy, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Manhay, Nassogne, Rendeux, Sainte-Ode, Tenneville, Tintigny, Vielsalm.

**Sabine LHOAS :**

Aubange, Bertrix, Bouillon, Daverdisse, Durbuy, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Libin, Libramont-Chevigny, Musson, Neufchâteau, Paliseul.

**Anne ROSSIGNOL :**

Arlon, Attert, Fauvillers, Meix-devant-Virton, Messancy, Rouvroy, Saint-Hubert, Saint-Léger, Tellin, Vaux-sur-Sûre, Virton, Wellin.

**Anne-Catherine THOMSIN :**

Marche-en-Famenne.

## Province de Namur

Responsable régionale: **Chantal JOLY**

☎ : 081/44.03.83. ✉ : [chantal.joly@ccsp-cecp.be](mailto:chantal.joly@ccsp-cecp.be) – [cecp.soye@skynet.be](mailto:cecp.soye@skynet.be)

**Patricia ROBERT :**

Beauraing, Bièvre, Cerfontaine, Couvin, Doische, Florennes, Fosses-la-Ville, Gedinne, Hastière, Houyet, Mettet, Onhaye, Philippeville, Profondeville, Rochefort, Sambreville, Sombreffe, Viroinval, Vresse-sur-Semois, Walcourt.

**Ingrid de MUNCK :**

Andenne, Anhée, Assesse, Ciney, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Floreffe, Gembloux, Gesves, Hamois, Havelange, La Bruyère, Ohey, Somme-Leuze, Yvoir.

**A déterminer :**

Namur.

## Missions spécifiques

**Heike LOTTIG** ([heike.lottig@ccsp-cecp.be](mailto:heike.lottig@ccsp-cecp.be)) :

Accompagnements langue seconde et immersion.

**Dominique SODY** ([dominique.sody@ccsp-cecp.be](mailto:dominique.sody@ccsp-cecp.be)) :

Accompagnements TIC.

**Thien KHUC** ([thienkhuc.cecp@gmail.com](mailto:thienkhuc.cecp@gmail.com))

Informatique et site du C.E.C.P.

## Pour tous les P.O. organisant l'enseignement spécialisé

**Mireille SBRASCINI** ([mireille.cecp@gmail.com](mailto:mireille.cecp@gmail.com)) :

Accompagnements dans l'enseignement fondamental spécialisé.



**Eric LERAT** ([eric.cecp@gmail.com](mailto:eric.cecp@gmail.com)) :

Accompagnements dans l'enseignement secondaire spécialisé.

Outre les missions communes à tous les conseillers pédagogiques, les deux conseillers du spécialisé sont des interlocuteurs privilégiés pour aider les équipes éducatives des établissements à mettre en œuvre le Plan Individuel d'Apprentissage de chaque élève.

## Composition : répartition par P.O.

### Brabant-Wallon et Région de Bruxelles-Capitale

Responsable régionale: **Brigitte HERMANS**

Vous pouvez contacter le Conseiller pédagogique de votre pouvoir organisateur par l'intermédiaire de votre Centre de formation provincial (02/510.61.02– [cecpbxl@gmail.com](mailto:cecpbxl@gmail.com)) ou directement par courriel ([prenom.nom@ccsp-cecp.be](mailto:prenom.nom@ccsp-cecp.be)).

Pouvoir organisateur	Conseiller pédagogique Enseignement ordinaire	Conseiller pédagogique Enseignement spécialisé
ANDERLECHT	Jorge ROZADA y ORDIZ	Mireille SBRASCINI (fond.)
AUDERGHEM	Jorge ROZADA y ORDIZ	
BERCHEM STE AGATHE	Jean-Paul DESCHOUWER	Mireille SBRASCINI (fond.) Eric LERAT (sec.)
BRUXELLES	Christine HAELTERMAN	
ETTERBEEK	Marc-Antoine POLIS	Mireille SBRASCINI (fond.)
EVERE	Marc-Antoine POLIS	
FOREST	Jorge ROZADA y ORDIZ	Mireille SBRASCINI (fond.)
GANSHOREN	Jean-Paul DESCHOUWER	
IXELLES	Jean-Paul DESCHOUWER	
JETTE	Jean-Paul DESCHOUWER	Mireille SBRASCINI (fond.)
KOEKELBERG	Jean-Paul DESCHOUWER	
MOLENBEEK ST JEAN	Jean-Paul DESCHOUWER	
SAINT GILLES	Marc-Antoine POLIS	Mireille SBRASCINI (fond.)
SAINT JOSSE	Marc-Antoine POLIS	
SCHAERBEEK	Marc-Antoine POLIS	Mireille SBRASCINI (fond.)
UCCLE	Jorge ROZADA y ORDIZ	Mireille SBRASCINI (fond.) Eric LERAT (sec.)
WATERMAEL-BOITSFORT	Jorge ROZADA y ORDIZ	
WOLUWE SAINT LAMBERT	Marc-Antoine POLIS	Mireille SBRASCINI (fond.)
WOLUWE SAINT PIERRE	Jean-Paul DESCHOUWER	Mireille SBRASCINI (fond.)
COCOF (spécialisé)		Mireille SBRASCINI (fond.) Eric LERAT (sec.)

BEAUVECHAIN	Michel BORREMANS	
BRAINE L'ALLEUD	Valérie RENDERS	
BRAINE LE CHATEAU	Valérie RENDERS	
CHASTRE	Valérie RENDERS	
CHAUMONT GISTOUX	Michel BORREMANS	



COURT SAINT ETIENNE	Michel BORREMANS	
GENAPPE	Valérie RENDERS	
GREZ DOICEAU	Michel BORREMANS	
HELECINE	Michel BORREMANS	
INCOURT	Michel BORREMANS	
ITTRE	Valérie RENDERS	
JODOIGNE	Michel BORREMANS	
LA HULPE	Valérie RENDERS	
LASNE	Valérie RENDERS	
NIVELLES	Valérie RENDERS	
ORP JAUCHE	Michel BORREMANS	
OTTIGNIES-LLN	Michel BORREMANS	
PERWEZ	Michel BORREMANS	
RAMILLIES	Michel BORREMANS	
REBECQ	Valérie RENDERS	
RIXENSART	Michel BORREMANS	
TUBIZE	Valérie RENDERS	
VILLERS LA VILLE	Valérie RENDERS	
WALHAIN	Valérie RENDERS	
WATERLOO	Valérie RENDERS	
WAVRE	Michel BORREMANS	
Province du Brabant wallon		Eric LERAT (sec.)

## Hainaut

Responsable régionale : **Pascale VAN HECK**

Vous pouvez contacter le Conseiller pédagogique de votre pouvoir organisateur par l'intermédiaire de votre Centre de formation provincial (064/21.74.42– [cecp.lalouviere@skynet.be](mailto:cecp.lalouviere@skynet.be)) ou directement par courriel ([prenom.nom@ccsp-cecp.be](mailto:prenom.nom@ccsp-cecp.be)).

Pouvoir organisateur	Conseiller pédagogique Enseignement ordinaire	Conseiller pédagogique Enseignement spécialisé
AISEAU PRESLES	Judith FAUVILLE	
ANDERLUES	Rita VAN MEERBEEK	
ANTOING	Vincent RAMLOT	
ATH	Vincent RAMLOT	
BEAUMONT	Christine ROUGE	
BELOEIL	Vincent RAMLOT	
BERNISSART	Katty ADAM	
BINCHE	Rita VAN MEERBEEK	
BOUSSU	Vincent RAMLOT	
BRAINE LE COMTE	Judith FAUVILLE	
BRUGELETTE	Vincent RAMLOT	
BRUNHAUT	Vincent RAMLOT	
CELLES	Fabien KOZLOWSKI	
CHAPELLE/HERLAIMONT	Rita VAN MEERBEEK	
CHARLEROI	Maria LORUSSO	Mireille SBRASCINI (fond.)
CHATELET	Christine ROUGE	



CHIEVRES	Vincent RAMLOT	
CHIMAY	Christine ROUGE	
COLFONTAINE	Katty ADAM	
COMINES	Fabien KOZLOWSKI	
COURCELLES	Christine ROUGE	Mireille SBRASCINI (fond.) Eric LERAT (sec.)
DOUR	Katty ADAM	
ECAUSSINNES	Judith FAUVILLE	
ELLEZELLES	Vincent RAMLOT	
ENGHIEN	Vincent RAMLOT	
ERQUELINNES	Christine ROUGE	
ESTAIMPUIS	Fabien KOZLOWSKI	
ESTINNES	Rita VAN MEERBEEK	
FARCIENNES	Rita VAN MEERBEEK	
FLEURUS	Rita VAN MEERBEEK	
FONTAINE L EVEQUE	Rita VAN MEERBEEK	
FRAMERIES	Katty ADAM	
FRASNES LEZ ANVAING	Fabien KOZLOWSKI	
FROIDCHAPELLE	Christine ROUGE	
GERPINNES	Christine ROUGE	
HAM/HEURE/NALINNES	Rita VAN MEERBEEK	
HENSIES	Katty ADAM	
HONNELLES	Katty ADAM	
JURBISE	Vincent RAMLOT	
LA LOUVIERE	Judith FAUVILLE	Mireille SBRASCINI (fond.) Eric LERAT (sec.)
LENS	Vincent RAMLOT	
LE ROEULX	Judith FAUVILLE	
LES BONS VILLERS	Judith FAUVILLE	
LESSINES	Vincent RAMLOT	
LEUZE EN HAINAUT	Fabien KOZLOWSKI	
LOBBES	Christine ROUGE	
MANAGE	Judith FAUVILLE	
MERBES LE CHÂTEAU	Christine ROUGE	
MOMIGNIES	Rita VAN MEERBEEK	
MONS	Katty ADAM	
MONTIGNY LE TILLEUL	Rita VAN MEERBEEK	
MORLANWELZ	Rita VAN MEERBEEK	
MOUSCRON	Fabien KOZLOWSKI	
PECQ	Fabien KOZLOWSKI	
PERUWELZ	Fabien KOZLOWSKI	
PONT A CELLES	Judith FAUVILLE	
QUAREGNON	Vincent RAMLOT	
QUEVY	Katty ADAM	
QUIEVRAIN	Katty ADAM	
RUMES	Fabien KOZLOWSKI	
SAINT GHISLAIN	Judith FAUVILLE	
SENEFFE	Judith FAUVILLE	
SILLY	Vincent RAMLOT	



SIVRY RANCE	Christine ROUGE	
SOIGNIES	Judith FAUVILLE	Eric LERAT (sec.)
THUIN	Christine ROUGE	
TOURNAI	Fabien KOZLOWSKI	
Province de Hainaut	Rita VAN MEERBEEK	Mireille SBRASCINI (fond.) Eric LERAT (sec.)

## Liège

Responsable régionale : **Joëlle DONNAY**

Vous pouvez contacter le Conseiller pédagogique de votre pouvoir organisateur par l'intermédiaire de votre Centre de formation provincial (04.231.30.11– [cecp.flemalle@skynet.be](mailto:cecp.flemalle@skynet.be)) ou directement par courriel ([prenom.nom@ccsp-cecp.be](mailto:prenom.nom@ccsp-cecp.be)).

Pouvoir organisateur	Conseiller pédagogique Enseignement ordinaire	Conseiller pédagogique Enseignement spécialisé
AMAY	Fabienne RIKIR	
ANS	Marc HELLA	
ANTHISNES	Dominique THESIAS	
AUBEL	Martine HOUBLEU	
AWANS	Marc HELLA	
AYWAILLE	Dominique THESIAS	
BAELEN	Michèle ELOY	
BERLOZ	Fabienne RIKIR	
BEYNE HEUSAY	Martine HOUBLEU	
BLEGNY	Martine HOUBLEU	
BRAIVES	Marc HELLA	
BURDINNE	Marc HELLA	
CHAUDFONTAINE	Dominique THESIAS	
CLAVIER	Dominique THESIAS	
COMBLAIN AU PONT	Dominique THESIAS	
DALHEM	Martine HOUBLEU	
DISON	Martine HOUBLEU	
DONCEEL	Fabienne RIKIR	
ENGIS	Fabienne RIKIR	
ESNEUX	Dominique THESIAS	
FAIMES	Fabienne RIKIR	
FERRIERES	Dominique THESIAS	
FEXHES/HAUT CLOCHER	Fabienne RIKIR	
FLEMALLE	Daniel TOMASETIG	
FLERON	Martine HOUBLEU	
GEER	Marc HELLA	
GRACE HOLLOGNE	Fabienne RIKIR	
HAMOIR	Dominique THESIAS	
HANNUT	Marc HELLA	
HERON	Marc HELLA	
HERSTAL	Marc HELLA	Mireille SBRASCINI (fond.)



HERVE	Martine HOUBLEU	
HUY	Sophie VANDENREYT	
JALHAY	Michèle ELOY	
JUPRELLE	Marc HELLA	
LIEGE	Sylvie BAPTISTE	Mireille SBRASCINI (fond.) Eric LERAT (sec.)
LIERNEUX	Dominique THESIAS	
LIMBOURG	Michèle ELOY	
LINCENT	Marc HELLA	
MALMEDY	Michèle ELOY	
MARCHIN	Dominique THESIAS	
MODAVE	Dominique THESIAS	
NANDRIN	Dominique THESIAS	
NEUPRE	Marc HELLA	
OLNE	Martine HOUBLEU	
OREYE	Fabienne RIKIR	
OUFFET	Dominique THESIAS	
OUPEYE	Fabienne RIKIR	
PEPINSTER	Michèle ELOY	
PLOMBIERES	Michèle ELOY	
REMICOURT	Fabienne RIKIR	
SAINT NICOLAS	Fabienne RIKIR	
SERAING	Michel GROSSMAN	Mireille SBRASCINI (fond.)
SOUMAGNE	Martine HOUBLEU	
SPA	Michèle ELOY	
SPRIMONT	Dominique THESIAS	
STAVELT	Michèle ELOY	
STOUMONT	Dominique THESIAS	
THEUX	Michèle ELOY	
THIMISTER CLERMONT	Martine HOUBLEU	
TINLOT	Dominique THESIAS	
TROIS PONTS	Dominique THESIAS	
TROOZ	Dominique THESIAS	
VERLAINE	Fabienne RIKIR	
VERVIERS	Michèle ELOY	Mireille SBRASCINI (fond.)
VILLERS LE BOUILLET	Marc HELLA	
WISE	Martine HOUBLEU	
WAIMES	Michèle ELOY	
WANZE	Marc HELLA	
WAREMME	Fabienne RIKIR	
WASSEIGES	Marc HELLA	
WELKENRAEDT	Michèle ELOY	
Province de Liège		Eric LERAT (sec.)

## Luxembourg

Responsable régionale : **Véronique MOUVET**



Vous pouvez contacter le Conseiller pédagogique de votre pouvoir organisateur par l'intermédiaire de votre Centre de formation provincial (084/31.40.39– [cecp.marche@swing.be](mailto:cecp.marche@swing.be)) ou directement par courriel ([prenom.nom@ccsp-cecp.be](mailto:prenom.nom@ccsp-cecp.be)).

<b>Pouvoir organisateur</b>	<b>Conseiller pédagogique Enseignement ordinaire</b>	<b>Conseiller pédagogique Enseignement spécialisé</b>
ARLON	Anne ROSSIGNOL	
ATTERT	Anne ROSSIGNOL	
AUBANGE	Sabine LHOAS	
BASTOGNE	Rita BONMARIAGE	
BERTOIGNE	Rita BONMARIAGE	
BERTRIX	Sabine LHOAS	
BOUILLON	Sabine LHOAS	
CHINY	Rita BONMARIAGE	
DAVERDISSE	Sabine LHOAS	
DURBUY	Sabine LHOAS	
EREZEE	Rita BONMARIAGE	
ETALLE	Rita BONMARIAGE	
FAUVILLERS	Anne ROSSIGNOL	
FLORENVILLE	Sabine LHOAS	
GOUVY	Rita BONMARIAGE	
HABAY	Sabine LHOAS	
HERBEUMONT	Sabine LHOAS	
HOTTON	Rita BONMARIAGE	
HOUFFALIZE	Rita BONMARIAGE	
LA ROCHE/ARDENNE	Rita BONMARIAGE	
LEGLISE	Sabine LHOAS	
LIBIN	Sabine LHOAS	
LIBRAMONT CHEVIGNY	Sabine LHOAS	
MANHAY	Rita BONMARIAGE	
MARCHE EN FAMENNE	Anne-Catherine THOMSIN	
MEIX DEVANT VIRTON	Anne ROSSIGNOL	
MESSANCY	Anne ROSSIGNOL	
MUSSON	Sabine LHOAS	
NASSOGNE	Rita BONMARIAGE	
NEUFCHATEAU	Sabine LHOAS	
PALISEUL	Sabine LHOAS	
RENDEUX	Rita BONMARIAGE	
ROUVROY	Anne ROSSIGNOL	
SAINTE ODE	Rita BONMARIAGE	
SAINT HUBERT	Anne ROSSIGNOL	
SAINT LEGER	Anne ROSSIGNOL	
TELLIN	Anne ROSSIGNOL	
TENNEVILLE	Rita BONMARIAGE	
TINTIGNY	Rita BONMARIAGE	
VAUX SUR SURE	Anne ROSSIGNOL	
VIELSALM	Rita BONMARIAGE	
VIRTON	Anne ROSSIGNOL	
WELLIN	Anne ROSSIGNOL	
Province Luxembourg		Mireille SBRASCINI (fond.)



Eric LERAT (sec.)

## Namur

Responsable régionale: **Chantal JOLY**

Vous pouvez contacter le Conseiller pédagogique de votre pouvoir organisateur par l'intermédiaire de votre Centre de formation provincial (081/44.03.83– [cecp.soye@skynet.be](mailto:cecp.soye@skynet.be)) ou directement par courriel ([prenom.nom@ccsp-cecp.be](mailto:prenom.nom@ccsp-cecp.be)).

Pouvoir organisateur	Conseiller pédagogique Enseignement ordinaire	Conseiller pédagogique Enseignement spécialisé
ANDENNE	Ingrid de MUNCK	
ANHEE	Ingrid de MUNCK	
ASSESE	Ingrid de MUNCK	
BEAURAING	Patricia ROBERT	
BIEVRE	Patricia ROBERT	
CERFONTAINE	Patricia ROBERT	
CINEY	Ingrid de MUNCK	Mireille SBRASCINI (fond.) Eric LERAT (sec.)
COUVIN	Patricia ROBERT	
DINANT	Ingrid de MUNCK	
DOISCHE	Patricia ROBERT	
EGHEZEE	Ingrid de MUNCK	
FERNELMONT	Ingrid de MUNCK	
FLOREFFE	Ingrid de MUNCK	
FLORENNES	Patricia ROBERT	
FOSES LA VILLE	Patricia ROBERT	
GEDINNE	Patricia ROBERT	
GEMBLOUX	Ingrid de MUNCK	
GESVES	Ingrid de MUNCK	
HAMOIS	Ingrid de MUNCK	
HASTIERE	Patricia ROBERT	
HAVELANGE	Ingrid de MUNCK	
HOUYET	Patricia ROBERT	
LA BRUYERE	Ingrid de MUNCK	
METTET	Patricia ROBERT	
NAMUR	À déterminer	
OHEY	Ingrid de MUNCK	
ONHAYE	Patricia ROBERT	
PHILIPPEVILLE	Patricia ROBERT	
PROFONDEVILLE	Patricia ROBERT	
ROCHEFORT	Patricia ROBERT	
SAMBREVILLE	Patricia ROBERT	
SOMBREFFE	Patricia ROBERT	
SOMME LEUZE	Ingrid de MUNCK	
VIROINVAL	Patricia ROBERT	
VRESSE SUR SEMOIS	Patricia ROBERT	



WALCOURT	Patricia ROBERT	
YVOIR	Ingrid de MUNCK	

## 2. Le Groupe « Outils pédagogiques »

Le groupe « Outils pédagogiques » est placé sous la responsabilité de Marianne HANCK (081/44.03.83).

Il se compose, pour l'année scolaire 2010-2011 de :

**Gina BRUNATO**

**Carole DAUT** (*pour le fondamental spécialisé*)

**Simon DESSOMME**

**Sandra FLOHIMONT**

**Olivier FRESON**

**François HURION** (*infographiste*)

**Louise MOTTE**

**Isabelle NOEL**

**Annie ROELAND**

**Patricia SIVERA**

*Missions principales :*

- Création d'un nouvel outil pédagogique : Mathématique : les fractions.
- Collaboration avec les différentes équipes internes au C.E.C.P. : lecture de travaux et avis, aide à l'animation des formations obligatoires, participation à des groupes thématiques : évaluation, différenciation, mathématique...
- Gestion de la Revue trimestrielle « SAVOIR » : ajustement, relecture d'articles...
- Participation à différents Comités d'accompagnement (Recherches en éducation, « Devenir formateur en éveil scientifique » (I.F.C.), C.E.F., Comité d'Accompagnement Enseignement spécialisé...).
- Participation à différentes Commissions (Outils d'évaluation, Commission des programmes...).
- Réalisation du rapport d'évaluation des formations.
- Expérimentations dans les classes des outils créés.
- Création d'illustrations, de banques d'images.
- Animation, concertation sur les outils produits avec nos équipes éducatives mais également avec les Hautes Ecoles.
- Organisation et planification des conférences proposées lors du Salon de l'Education 2010.
- Suivi de la rédaction d'un outil pédagogique destiné à l'Enseignement spécialisé de type 1 : « Communiquer ».
- Réalisation d'outils spécifiques adaptés à la typologie de l'Enseignement spécialisé sur base du programme d'études du CECP (niveaux maternel et primaire spécialisé).

...

En outre, deux chargés de mission du secondaire spécialisé sont chargés de rédiger les compétences seuils et les programmes pour les 62 métiers de la Forme 3 d'enseignement secondaire spécialisé. Il s'agit de **Thierry JONGEN** et **Alain POULIN**.

La méthodologie adoptée par le C.E.C.P. pour construire les programmes des métiers est la



suivante :

- Respect du décret « Missions », des exigences administratives et pédagogiques (situations d'apprentissage).
- Lecture de la définition du métier établie par la C.C.P.Q. (à présent S.F.M.Q.).
- Répartition par phase des compétences à maîtriser du profil de formation (C.M.) dans le respect des grilles horaires (de façon équilibrée).
- Détermination des C.M. devenant des compétences préparatoires (C.P.) facilitant un apprentissage individualisé.
- Distribution des C.M. en formations techniques et pratiques.
- Rédaction des indicateurs de maîtrise des C.M.
- Détermination des C.M. qui nécessitent un accrochage aux cours généraux et aux cours spéciaux.
- Rédaction des compétences seuils (C.S).
- Vérification de leurs correspondances au C.M.
- Classification des compétences seuils (C.S.) de manière chronologique afin d'aboutir à la qualification dans le respect des fonctions.

## 3. L'E.S.A.H.R.

Les questions relatives à l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit ( **E.S.A.H.R.** ) sont confiées à **Carlo GIANNONE**. Parmi ses missions on peut épingler :

- Représentation des P.O. dans les chambres de recours pour la Promotion sociale et l'E.S.A.H.R.,
- Elaboration et mise en œuvre des formations en cours de carrière,
- Membre du Conseil de perfectionnement,
- Représentation des P.O. dans les Commissions de Gestion des Emplois,
- Organisation et mise en œuvre de la formation initiale des directeurs pour l'E.S.A.H.R.,
- Représentation des P.O. dans les commissions de reconnaissance de l'expérience utile,
- Représentation des P.O. lors des concertations nécessaires pour la modification des textes légaux relatifs à l'E.S.A.H.R.,
- Conseils aux P.O. (et aux directions d'écoles) pour tout ce qui relève de l'axe administratif des académies.,
- Interventions, au nom du C.E.C.P., auprès de l'Administration, du service de l'Inspection et auprès du Cabinet de la Ministre ayant l'E.S.A.H.R. dans ses attributions en vue de l'amélioration des conditions générales de travail dans l'E.S.A.H.R.
- Présence dans les différents groupes de travail et de réflexion mis sur pied par l'AGERS.

## 4. La formation continue

Tant pour l'enseignement ordinaire que pour l'enseignement spécialisé, il existe deux types de formations.

### A. Les formations obligatoires (meso et micro)

Responsable : **Cécile BOLOGNE** (02/743.33.55 – [cecile.bologne@hotmail.com](mailto:cecile.bologne@hotmail.com)).



## 1. Les formations obligatoires dans l'enseignement ordinaire - Titulaires

### *Les contenus*

Ceux-ci sont précisés dans un folder qui est distribué dans toutes les implantations.

### *Les formateurs*

L'équipe du C.E.C.P. se compose de :

**Séverine BAUDRUX**  
**Anne-Marie BEAUPÈRE-THIRION**  
**Jocelyne BERTINCHAMPS**  
**Claudine COURTIN**  
**Fabrice DELHAUSSE**  
**Sophie DESTEXHE**

**Nathalie DUMOULIN**  
**Heike LOTTIG** (1/2 T. seconde langue)  
**Marie-Claire MESTREZ** (1/2 T.)  
**Catherine MINOT**  
**Marie-Françoise PIÉRARD**  
**Isabelle TASSET**  
**Anne-Catherine THOMSIN** (1/2 T.)

Formateurs « sciences » :

**Christine GIAUX**

**Dimitri D'AGOSTINO.**

## 2. Les formations obligatoires dans l'enseignement ordinaire – Maîtres spéciaux

### *Les contenus*

Tout comme pour les titulaires, un folder est distribué dans toutes les implantations.

Les contenus sont élaborés sur base de propositions de formateurs extérieurs, de l'adéquation entre ces propositions et les besoins spécifiques précisés par les enseignants dans leurs évaluations ou émis lors de réunions, et, si la formation a déjà été organisée, du succès rencontré et des prolongements éventuels demandés.

### *Les formateurs*

En seconde langue, certaines des formations sont prises en charge par **Heike LOTTIG** qui fait partie de l'équipe de formateurs du C.E.C.P.

Pour l'éducation physique, les formations sont organisées par la F.S.E.O.S. et sont coordonnées par **Claudine COURTIN**.

Le C.E.C.P. fait également appel à des formateurs « extérieurs » spécialisés dans certains domaines.

## 3. Les formations obligatoires dans l'enseignement spécialisé

### *Les contenus*

Comme dans l'enseignement ordinaire, un folder est distribué dans toutes les implantations.

Des propositions de contenus sont élaborées sur base des dossiers rentrés par les formateurs extérieurs, de l'adéquation entre ces propositions et les besoins spécifiques précisés par les enseignants dans leurs évaluations ou émis lors de séances de travail avec les directions et/ou les conseillers pédagogiques ; si la formation a déjà été organisée, le succès rencontré ou les

prolongements éventuels demandés sont également pris en compte. Ces propositions sont ensuite soumises au Comité de l'Enseignement spécialisé qui, en concertation, suggère les thèmes qui devraient figurer dans les catalogues des formations obligatoires ou volontaires.

Comme dans l'ordinaire, les Conseillers pédagogiques prennent en charge les formations relatives au projet d'établissement, ainsi que celles relatives au P.I.A. Les autres modules sont assurés par des formateurs extérieurs spécialisés par rapport aux types et aux niveaux du spécialisé.

## B. Les formations volontaires

Responsable : **Mireille FORTEMPS** (04/231.30.11 – [cecp.flemalle@skynet.be](mailto:cecp.flemalle@skynet.be)).

Celles-ci s'adressent aux directeurs, aux titulaires, mais également aux maîtres spéciaux de langue, de cours philosophiques ou d'éducation physique.

### *Les contenus*

Ceux-ci sont précisés dans un folder qui est distribué dans toutes les implantations.

L'objectif des modules proposés est de sensibiliser, informer, engager à l'action, au changement, le public le plus large, le plus diversifié.

Ces modules sont choisis sur base des dossiers rentrés par les formateurs extérieurs, de l'adéquation entre ces propositions et les besoins spécifiques précisés par les enseignants dans leurs évaluations ou émis lors de séances de travail avec les directions et/ou les conseillers pédagogiques ; si la formation a déjà été organisée, le succès rencontré ou les prolongements éventuels demandés sont également pris en compte.

## C. La formation initiale des directeurs (F.I.D.)

Responsables :

- pour l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé : **Moïse DUMONT** (081/44.03.83 – [cecp.soye@skynet.be](mailto:cecp.soye@skynet.be))
- pour l'E.S.A.H.R. : **Carlo GIANONE** (02/736.89.74 – [enseignement@cecp.be](mailto:enseignement@cecp.be)).

Le décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2007. Dès 2008, le C.E.C.P. a été reconnu en tant qu'opérateur de formation en ce qui concerne le volet réseau de la F.I.D.

En ce qui concerne l'axe pédagogique, les candidats auront à prêter au minimum 75% des 30 heures de formation réparties sur 6 modules.

Pour l'axe administratif, les candidats auront à prêter au minimum 75% des 30 heures de formation réparties sur 7 modules.

Chacun des deux axes se clôture par une épreuve sanctionnée par une attestation de réussite délivrée par le C.E.C.P.

La formation est organisée en dehors des heures de fonctionnement des établissements scolaires, sauf nécessité liée au contenu de la formation.

## Les contenus

La formation vise à permettre aux directeur d'acquérir les compétences nécessaires à l'accomplissement des missions définies par le décret.

## 5. L'équipe WinPAGE

L'équipe WinPAGE se compose, pour l'année scolaire 2010-2011, de :

**Guy CRAMA**  
**André HANUSSEK**  
**Emmanuel PERAT**  
**Marcel RAMAKERS**

WinPAGE est un logiciel d'aide à la gestion administrative des écoles pour l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé. Plus de 900 écoles et/ou pouvoirs organisateurs utilisent actuellement ce logiciel.

Notre équipe perfectionne sans cesse le programme WinPAGE dans le but de répondre de la manière la plus adéquate aux besoins des utilisateurs et pour mettre au point une synchronisation avec la base de données SIEL.

Elle assure la formation des utilisateurs ainsi qu'une aide permanente par téléphone ou par courriel.

## 6. L'accueil et le secrétariat des sièges régionaux

Le C.E.C.P. compte, outre son siège central situé Avenue des Gaulois, 32 – 1040 Bruxelles, 5 sièges régionaux où, notamment, se réunissent les conseillers pédagogiques et où sont accueillis les enseignants en formation.

<i>Province</i>	<i>Responsible régional</i>	<i>Accueil Secrétariat</i>	<i>Adresse</i>	<i>Tél. – Fax - Email</i>
Bruxelles Capitale – Brabant wallon	Brigitte HERMANS		Ecole Baron Steens Rue Haute, 255 1000 Bruxelles	T. : 02/510.61.00-01-02 <a href="mailto:cecpbxl@gmail.com">cecpbxl@gmail.com</a>
Hainaut	Pascale VAN HECK	Anne-Laurence STRAPPAZZON	Echevinat I.P. Rue Albert 1 <sup>er</sup> , 19 7100 La Louvière	T. 064/21.74.42 F. 064/21.74.41 <a href="mailto:cecp.lalouviere@skynet.be">cecp.lalouviere@skynet.be</a>
Liège	Joëlle DONNAY	Mireille FORTEMPS	Allée Verte Profondval 4400 Flémalle	T. 04/231.30.11 F. 04/234.43.20 <a href="mailto:cecp.flemalle@skynet.be">cecp.flemalle@skynet.be</a>
Luxembourg	Véronique MOUVET	Anne-Catherine THOMSIN	Rue Victor Libert, 36c 6900 Marche en	T. /F. : 084/31.40.39 <a href="mailto:cecp.marche@swog.be">cecp.marche@swog.be</a>

			Famenne	
Namur	Chantal JOLY	Moïse DUMONT Anne-Sophie HORION (comptabilité formation)	Rue St-Roch, 17b – 5150 Soye	T. : 081/44.03.83 F. : 081/44.03.96 <a href="mailto:cecp.soye@skynet.be">cecp.soye@skynet.be</a>
Equipe WINPAGE	Guy CRAMA		Place Ste Walburge, 1 4000 Liège	T. 04/226.93.97 F. 04/227.17.30 <a href="mailto:gcrama@winpage.be">gcrama@winpage.be</a>

## 7. Projet PLAGE-Ecoles (Région de Bruxelles-Capitale)

Le C.E.C.P. s'est investi, avec l'aide de la Région de Bruxelles-Capitale, dans un Programme Local d'Action pour la Gestion de l'Energie (PLAGE) afin d'aider les écoles bruxelloises à maîtriser leur performance énergétique.

Objectif : réduire à terme leur consommation d'énergie de 20 à 25 %, sans perte de confort et sans investissement important. Ce programme doit aussi permettre de développer la culture URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) des décideurs, des utilisateurs et du personnel chargé de la gestion des bâtiments. Il permettra enfin de tirer des enseignements et de définir des méthodologies qui pourront profiter à l'ensemble des établissements du réseau.

A cette fin, un responsable énergie subventionné par Bruxelles Environnement a été engagé pour une durée de quatre ans et une enveloppe financière a été réservée pour des petits investissements en vue de réaliser concrètement les mesures du plan d'action.

Pour plus d'informations, contactez **Roberto IMPEDOVO**, Responsable Energie, au 02/736 83 54.